

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 octobre 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est
occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante et unième année

**Lettres identiques datées du 4 octobre 2006, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Israël, puissance occupante, continue de mener sa sanglante campagne militaire dans tout le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. En poursuivant son agression militaire, Israël a continué de commettre des violations systématiques des droits de l'homme, des crimes de guerre et des actes de terrorisme contre le peuple palestinien qui vit sous son occupation. Il ne se passe pas de jour, à vrai dire il ne se passe de minute, sans que la puissance occupante ne commette délibérément des violations du droit international, y compris du droit international humanitaire et des droits de l'homme, dans le territoire palestinien occupé.

La dernière lettre que nous vous avons adressée pour exposer en détail la gravité de la situation dans le territoire palestinien occupé était datée du 31 août 2006. Depuis cette date, les forces d'occupation israéliennes ont continué de commettre des violations systématiques des droits de l'homme des Palestiniens par toutes sortes de moyens et de méthodes. Comme le montre la liste des martyrs tragiquement longue (voir annexe), les forces d'occupation ont tué 32 nouveaux civils palestiniens, dont des femmes et des enfants, de façon quasiment quotidienne. Nombreux sont aussi ceux qui ont été gravement blessés en raison de l'usage persistant d'une force excessive et disproportionnée par l'armée israélienne contre la population civile palestinienne. Parallèlement, les Palestiniens ont continué à voir leurs maisons, leurs biens et leurs infrastructures détruits par les forces d'occupation israéliennes.

Par ailleurs, la puissance occupante poursuit son offensive militaire en continuant à imposer de sévères restrictions aux mouvements des personnes et des marchandises à travers le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et cela même pendant le ramadan, le mois saint des musulmans. Ces restrictions ont gravement affecté et affaibli la situation socioéconomique de la population palestinienne sous occupation; elles n'ont fait qu'exacerber une situation



humanitaire déjà dramatique dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza.

La présente lettre fait suite aux 264 lettres que nous vous avons précédemment adressées au sujet de la crise dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, dont les dates vont du 29 septembre 2000 (A/55/542-S/2000/921) au 31 août 2006 (A/ES-10/357-S/2006/704), constituent un compte rendu fondamental des crimes commis contre le peuple palestinien depuis septembre 2000 par Israël, puissance occupante, qui doit être tenu comptable de tous ces crimes de guerre, actes de terrorisme et violations systématiques des droits de l'homme dont les auteurs doivent être traduits en justice.

En conséquence, comme suite aux lettres susmentionnées, j'ai le profond regret de vous informer que depuis la dernière lettre que nous vous avons adressée, les forces d'occupation israéliennes ont tué au moins 32 autres Palestiniens, dont 10 enfants, ce qui porte à 4 242 le nombre total de martyrs tués depuis septembre 2000. On trouvera dans l'annexe à la présente lettre les noms de ces martyrs.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Riyad **Mansour**

**Annexe aux lettres identiques datées du 4 octobre 2006,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des martyrs tués par les forces d'occupation israéliennes
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est*
(du vendredi 1^{er} septembre 2006 au mercredi 4 octobre 2006)**

Vendredi 1^{er} septembre 2006

1. Ahmad Abdel Karim Ashour
2. Ahmad Ismail Al-Arqam
3. Ali Issa Al-Nashar
4. A'ed Abdel Qader Al-Basheeti
5. Mohammad Fawzi Abu Raideh
6. Ismail Majid Abu Rok (18 ans)
7. Mujahed Akram Al-Sabi'

Vendredi 8 septembre 2006

1. Rasheed Mohammad Zakarneh
2. Kamel Kayed Zakarneh
3. Mohammad Abu Al-Rabb

Samedi 9 septembre 2006

Nasser Mosabah

Dimanche 10 septembre 2006

1. Jihad Abu Snaimeh (14 ans)
2. Heba Jamal Odeh (8 ans)

Lundi 11 septembre 2006

Anees Tawfeeq Ammour

Mardi 12 septembre 2006

Mohammad Amre Awad Shorieh (14 ans)

Jeudi 14 septembre 2006

1. Iyad Moussa Abu Moor
2. Jamal Al-Hayek

Lundi 18 septembre 2006

1. Ghafrah Al-Arja
2. Nabeel Aref Hananni

* Les forces d'occupation israéliennes ont tué au total 4 242 martyrs palestiniens depuis le 28 septembre 2000.

Mardi 19 septembre 2006

Bushra Sultan

Mercredi 20 septembre 2006

1. Hanan Mohammad Abu Odeh (15 ans)
2. Omar Lafi Abu Jarad

Jeudi 21 septembre 2006

1. Zeidan Abu Rashed (17 ans)
2. Ali Saqr Dahrouj (17 ans)
3. Sami Dahrouj (19 ans)
4. I'timad Ismail Mou'ammam

Mercredi 27 septembre 2006

Ran Al-Ezz Hammad (14 ans)

Dimanche 30 septembre 2006

1. Hossam Fayex Ghayyad
2. Bassam Salamah bin Hamad

Lundi 2 octobre 2006

Hani Ibrahim Al-Najjar

Mardi 3 octobre 2006

Naji Al-Bardaweel (15 ans)

Mercredi 4 octobre 2006

Mohammad Odeh
